

jeudi 25 janvier 2024

Objet : Stage élèves de seconde générale et technologique « Mon stage de seconde ».

Le Proviseur

Bassam NABOULSI

Dossier suivi par :

Jérôme PASQUIÉ
DDFPT

Téléphone
05 63 97 56 50

Mobile
06 79 25 87 60

Mél.

jerome.pasquie@ac-toulouse.fr

Rue du lycée
BP 519
81207 MAZAMET cedex

Madame, Monsieur,

Tous les élèves de seconde générale et technologique sont concernés par l'instauration d'un stage d'observation en milieu professionnel à partir de cette année scolaire.

Votre enfant, scolarisé en classe de seconde au lycée général et technologique Maréchal Sout de Mazamet, doit effectuer ce stage d'observation qui dure deux semaines, **du 17 au 28 Juin 2024**, et qui est obligatoire.

Cette séquence d'observation en milieu professionnel peut se faire dans des entreprises, des associations, des administrations ou des collectivités territoriales.

L'objectif de ce stage est d'améliorer la politique d'orientation des jeunes et de rendre plus dynamique le lien entre l'école et les entreprises.

La convention de stage est disponible sur le portail ENT du lycée (voir lien ci-dessous). Elle doit être complétée (*) et signée par les différentes parties mentionnées.

<https://cite-scolaire-mazamet.mon-ent-occitanie.fr/accueil-des-lycees/stages-en-entreprise/periodes-de-formation-en-milieu-professionnel-pfmp-et-stages-d-observation--84746.htm>

La convention devra être envoyée par mail ou déposée au bureau des stages du lycée : stage.sout-riess@ac-toulouse.fr . Le Proviseur, Monsieur Naboulsi signera la convention en dernier.

Restant à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement.

Bassam NABOULSI

(*) : Possibilité de compléter la convention en version numérique

